

Pour tous les concours de POITIERS, Inscriptions en ligne
<http://www.irts-poitou-charentes.org/>

Pendant votre année de terminale, sous réserve d'obtenir votre bac,
Assistant de Service Social - ASS ; Educateur de Jeunes Enfants - EJE
& Educateur Spécialisé - ES : 1ERE PERIODE
du 13/10/2014 au 21/02/2015
(Voie Directe, Situation d'Emploi, Apprentissage pour ES et EJE)

Avec ou Sans le bac

Moniteur Educateur - ME : 1ERE PERIODE

Du 8/09/2014 au 10/10/2015

(Voie Directe, Situation d'Emploi, Apprentissage)

Aide Médico Psychologique - AMP : 1ERE PERIODE

Du 5/01/2015 au 27/02/2015

(Voie Directe, Situation d'Emploi)

Le site de l'IRTS de Poitiers vous explique les **différents statuts** :
voie directe (la plus utilisée par le lycéens),
en situation d'emploi et par apprentissage.

Pour les concours d'ASS, EJE et d'ES,
pour optimiser vos chances de réussite à l'épreuve d'admission (oral)
et baisser vos frais d'inscription,
renseignez-vous sur le site de l'UNAFORIS : www.unaforis.eu
onglet "admissibilité commune".

Pour ASS et d'ES, pensez aussi au DUT Carrières sociales

Quelques sites utiles...

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Poitou-Charentes>

<http://www.irts-poitou-charentes.org/>

www.unaforis.eu

www.cfa-sanitaire-social.org